

**Aménagement, urbanisme et « dialogue citoyen » à Nantes :
d’ambigüités en contradictions**
**Spatial Planning, Urbanism and “Citizen Dialog” in Nantes:
From Ambiguities to Contradictions**

Jacques Fache

Volume 46, Number 2, 2023

Quelle planification spatiale pour quelle résilience territoriale ? La
gouvernance locale en question
Which Spatial Planning for Which Territorial Resilience? The
Challenge of Local Governance

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1100210ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1100210ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Canadian Regional Science Association / Association canadienne des sciences
régionales

ISSN

0705-4580 (print)

1925-2218 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Fache, J. (2023). Aménagement, urbanisme et « dialogue citoyen » à Nantes :
d’ambigüités en contradictions. *Canadian Journal of Regional Science / Revue
canadienne des sciences régionales*, 46(2), 10–18.
<https://doi.org/10.7202/1100210ar>

Article abstract

Nantes and the Nantes metropolis have developed the « citizen dialogue », a
tool to involve the population in decisions, especially in the conception of the
city. This intermediate tool between the classic top-down and participatory
democracy avoids the economic and cultural issues that are essential for the
Nantes model. Beyond the technical constraints, it is certainly in the
contradictory nature of the models mobilized in Nantes (metropolitan
accumulation versus ecological and social city) that the discretion of the
authorities on this subject is found.

CANADIAN JOURNAL
OF REGIONAL SCIENCE
REVUE CANADIENNE DES
SCIENCES RÉGIONALES



AMÉNAGEMENT, URBANISME ET « DIALOGUE CITOYEN » À NANTES : D'AMBIGÜITÉS EN CONTRADICTIONS

Jacques Fache

Jacques Fache

Professeur en Aménagement et Urbanisme, Université d'Angers
jacques.fache@univ-angers.fr

Reçu : 23-10-2021
Accepté : 19-12-2022

Résumé : Nantes et la métropole nantaise ont développé le « dialogue citoyen », outil pour associer la population aux décisions, en particulier dans la conception de la ville. Cet outil intermédiaire entre le top-down classique et la démocratie participative évite les sujets économiques et culturels pourtant essentiels pour le modèle nantais. Au-delà des contraintes techniques, c'est certainement dans le caractère contradictoire des modèles mobilisés à Nantes (accumulation métropolitaine contre ville écologique et sociale) que se niche la discrétion des autorités sur ce sujet.

Mots-clés : Nantes, Métropole, Démocratie participative, « Dialogue citoyen »

Spatial Planning, Urbanism and "Citizen Dialog" in Nantes: From Ambiguities to Contradictions

Abstract: Nantes and the Nantes metropolis have developed the « citizen dialogue », a tool to involve the population in decisions, especially in the conception of the city. This intermediate tool between the classic top-down and participatory democracy avoids the economic and cultural issues that are essential for the Nantes model. Beyond the technical constraints, it is certainly in the contradictory nature of the models mobilized in Nantes (metropolitan accumulation versus ecological and social city) that the discretion of the authorities on this subject is found.

Keywords: Nantes, Metropolis, Participatory Democracy, "Citizen dialogue"

INTRODUCTION

Le participatif fait désormais partie du paysage politique de très nombreux territoires. Innovant lors de ses premiers pas dans les années 1960, ce mode de fonctionnement s'est progressivement diffusé, soit par idéologie, soit par nécessité et pragmatisme. Cette diffusion est très sensible dans les questions d'aménagement et d'urbanisme. Il est loin le temps des Haussmann éviscérant sans vergogne Paris en refoulant de manière assumée les problèmes sociaux hors des beaux quartiers, ou des Corbusier rêvant un Paris futur qui n'aurait probablement pas fait rêver les Parisiens. Désormais, le moindre arbre planté ou coupé est susceptible de mobiliser la population qui s'est emparée de sujets ayant un impact direct sur ses conditions de vie. Cette prise en compte de l'habitant s'est effectuée tout d'abord par l'association très formalisée du public à travers les enquêtes d'utilité publique et autres formes de débats autour des projets d'aménagement. Ces cadres législatifs ont été progressivement renforcés par des dispositifs très variés et plus ou moins précoces selon les villes. C'est à ce titre que Nantes va particulièrement nous intéresser.

Le contexte de démarrage de l'intégration de la parole du citoyen est particulier. Les années 1980 sont en effet celles de la rupture économique pour la capitale de l'Ouest. Certes, les activités motrices étaient en déclin et menacées, mais la fermeture définitive des chantiers navals en janvier 1987 suivant de peu le déménagement d'usines agroalimentaires emblématiques (Lefèvre-Utile, LU) a été un choc. La question est rapidement arrivée : que faire des dizaines d'hectares de friches situées face au cœur historique de la ville ? C'est la réponse complexe et sensible à cette question qui a fait basculer la ville dans un modèle de gestion particulier.

A l'instar d'une bibliographie plus générale, les éléments sur le participatif et le participatif nantais laissent entrevoir un angle d'attaque particulier sur le sujet. En effet, si les études et recherches sont profuses sur les aspects structurels et structurants du participatif, la question des sujets abordés est beaucoup plus limitée, voire quantitativement marginale. Les thèmes apparaissent bien dans de

nombreuses études, puisque les éléments de la démocratie participative ne flottent pas de manière indéterminée dans l'espace et les sociétés, mais ce sont bien les dispositifs qui sont le cœur des recherches, pas les questions abordées. Est-ce à dire que finalement, la démocratie participative est partout au moins potentiellement, et que le sujet est donc second ? Ce n'est pas une évidence.

L'étude du cas nantais entend soulever un problème qui est loin d'être secondaire et qui touche à la cohérence entre la globalité de l'action politique et le champ laissé au domaine de l'innovation institutionnelle et démocratique. Pour être clair, nous entendons traiter de ce qui n'est pas traité. Cette absence est-elle fortuite ? C'est pour répondre à cette interrogation que nous chercherons à comprendre ce que révèlent les angles morts des sujets abordés. Nous considérons par hypothèse que les points non traités ne le sont pas par hasard, mais soulignent des contradictions socio-économiques de nos modes de fonctionnement collectifs. A ce titre, cette réflexion se veut avant tout exploratoire de pistes à approfondir.

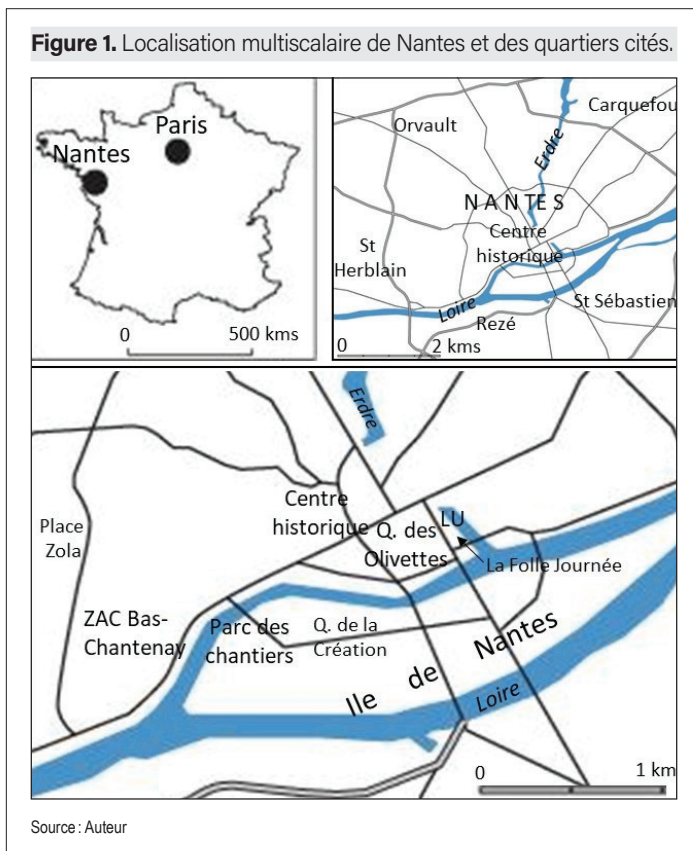
LES THÈMES « PARENTS PAUVRES » DE L'ANALYSE DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Le terme de démocratie participative est avant tout extrêmement flou, et connaît de multiples acceptions. L'échelle d'Arnstein (Arnstein, 1969) qui catégorise divers degrés de la participation est en même temps un jalon de cette diversité, avec une césure nette entre le participatif consultatif et décisionnel. Cette limite n'est pas seulement une question de degré mais aussi et surtout de philosophie et de rapport au citoyen et à l'électeur.

Nombre de recherches ont porté sur les expériences de démocratie participative et sur le délibératif, que l'on peut très sommairement regrouper en deux larges familles. La première est celle de la philosophie politique. Sont ainsi disséquées les thèmes touchant à l'essence même de la démocratie, de la représentation et de sa légitimité, des pratiques d'une prise de décision plus ou moins directe et d'éventuelle obsolescence de nos modes de représentativité des citoyens. Ces travaux recourent à une multiplicité de publications concernant l'histoire, les procédures, processus et idéologies qui touchent à la démocratie participative (par exemple Blondiaux & Manin, 2021). Le prolongement concret en est la justification de l'action publique sur le fond et dans la forme.

La seconde famille est plus technique mais est intimement liée à la première puisque ce sont les fondements idéologiques qui la justifient. Sont traitées les questions techniques de représentativité des participants au processus, des biais induits par l'organisation des acteurs et la manière de poser les questions, les formes possibles des participatifs (mini-publics, tirage au sort, panels, etc.). Une théorisation est synthétisée par Gourgues, identifiant les théories radicales de la démocratie participative, celles de l'empowerment, de la gestion des problèmes publics et enfin du contrôle participatif, sans qu'aucune ne l'emporte définitivement (Gourgues, 2013).

Dans ce contexte, le travail sur les thèmes semble anodin et de fait apparaît assez peu en tant que sujet central dans la littérature. Les budgets participatifs émergent étant donné les implications qu'ils représentent dans le pouvoir décisionnel. Mais très souvent, le thème du participatif est second, voire secondaire. La thématique de l'aménagement qui nous intéresse ici ne fait pas exception. Certaines thématiques sont très présentes du fait de leur impact dans la vie quotidienne des populations. Le logement, la gentrification ou encore les mobilités ressortent régulièrement. Mais in fine, les travaux ramènent systématiquement à la question de la philosophie politique et/ou des dispositifs mis en place. Le sujet reste toujours le processus et sa dimension politique et réglementaire. Le participatif parisien de l'époque Delanoë est abordé à travers ses filiations historiques (Busquet *et al.*, 2010). La culture participative est étudiée à l'aune de la couleur poli-



tique de la banlieue rouge (Nez *et al.*, 2010). Le thème du logement à Rome (Allegretti *et al.*, 2010) et de projets de rénovation urbaine dans Marzhan à Berlin (Cuny, 2010) décortiquent les processus et procédures mis en rapport avec la sociologie et la culture de quartiers.

Le centrage sur les processus et leurs fondements intellectuels est donc largement dominant, mais ne saurait complètement satisfaire l'aménageur. La question du sujet – et donc du non sujet – est tout aussi importante. Quels sont les problèmes qui échappent au participatif? Comme tous les dits et non-dits, les zones d'ombre nous parlent du modèle dans lequel nous vivons et servent de révélateurs quant à nos modes de fonctionnement.

NANTES, UN CAS D'ÉTUDE ORIGINAL ET CLASSIQUE

Nantes a très tôt figuré parmi les cités innovantes en termes de gestion du fait urbain et de son aménagement (Toura, 2019). Située sur la façade atlantique de la France, elle a constitué durant deux siècles un pôle industriel majeur centré sur l'industrie navale et agroalimentaire. Dès les années 1980, à la suite de la fermeture des chantiers navals et du départ des usines LU vers la Haye-Fouassière, la ville doit se réinventer économiquement, socialement et urbanistiquement, confrontée au problème classique de reconversion des friches industrielles. Sous la houlette d'un nouveau maire, Jean-Marc Ayrault¹, elle est sortie des rails planificateurs top-down qui, par exemple, condamnaient les usines LU à une démolition sans autre forme de procès (Kerouanton, 2021), pour suivre des chemins de traverse, faits de patrimonialisation vivante, d'intégration du point de vue des habitants, de communication, et de beaucoup de pragmatisme, au point que certains auteurs développent l'idée de fabrique urbaine originale (Devisme, 2009). Cette patte de la gouvernance Ayrault s'est traduite par de nombreuses initiatives de concertation, si ce n'est de co-construction de projets, comme cela a été le cas par sa successeuse en 2016 lors du choix de la maîtrise d'œuvre de l'Île de Nantes². Cette logique a d'ailleurs débouché avec le temps et l'expérience sur une reconnaissance internationale. En 2019, Nantes a en effet été couronnée par l'obtention du titre de capitale européenne de l'innovation³. Le projet nantais constituait tout un programme en soi: «Nantes, ville innovante par et pour tous». Nous sommes donc dans un volontarisme politique visant à développer des innovations sociales et culturelles pour gérer la ville.

Au-delà des projets qui ont fleuri, les anciens ouvriers se sont invités dans le débat, portant sur le devant de la scène la question de l'identité et du patrimoine. Fallait-il tout raser pour construire un CBD à l'américaine? Tout mettre sous cloche et paralyser toute évolution? Entre ces deux extrêmes, toute la palette des possibles s'est invitée.

Jean-Marc Ayrault, maire à partir de 1989, a saisi la dimension psychologique collective de ce qui se passait, et a décidé de prendre le temps de la réflexion pour écouter et arbitrer. C'est ce qui a parfois été appelé un temps de deuil nécessaire (Devisme, 2009). Est ressorti douze ans plus tard un plan-guide porté par Chemetoff qui marque par son originalité. Le plan se projette sur le long terme, mais de manière souple: l'avenir n'est pas planifié de manière rigide. Le passé est intégré au projet, et fait l'objet d'une patrimonialisation vivante, utilisant beaucoup la culture dont on retrouve l'importance de manière permanente jusqu'à nos jours (Michel, 2017 et 2020a; Morteau, 2016; Sagot-Duvaouroux, 2016).

Cette ligne directrice a émergé parallèlement à un travail régulier avec les habitants. La consultation des habitants n'est pas un vain mot à Nantes. En effet, depuis de nombreuses années, les citoyens sont consultés sur un nombre très importants de sujets et des modalités variées. Au-delà des structures institutionnalisées dans de multiples villes françaises comme les conseils de quartier, Nantes-commune et Nantes-Métropole ont tendance à multiplier les conseils divers: conseils métropolitains sur de multiples sujets, conseils thématiques, grands débats, évaluations participatives, budgets participatifs... La participation des citoyens relève soit de la législation (Loi NOTRe de 2015 instaurant les conseils de développement métropolitains), soit d'initiative locale. Cette participation est souvent thématique: par exemple «accessibilité universelle», «Acteurs de l'alimentation», «Longévité», «conférence permanente sur la Loire» pour la métropole, «Patrimoine», «Egalité Femme Homme», «Santé», etc. pour la commune. J.-M. Ayrault avait senti très tôt dans ses premier mandat la nécessité d'intégrer la parole citoyenne. Johanna Rolland, qui lui a succédé comme Maire de Nantes, en a fait depuis 2014 une marque personnelle de sa gouvernance. Dans ce système, le «dialogue citoyen» tient une place centrale, avec au minimum une concertation et bien souvent une intégration des consultations à l'action publique avec suivi de résultats. La dimension participative est largement favorisée par les possibilités du numérique.

Notre propos va se focaliser sur cet outil intensément utilisé à travers le territoire métropolitain depuis 2014. En effet, c'est celui qui touche presque systématiquement à des questions d'urbanisme. De temps en temps, cette thématique apparaît dans les conseils nantais sur des enjeux très globaux comme l'aéroport de Nantes ou l'orientation technique des zones d'activités vers la transition énergétique (conseil de développement), ou encore pour traiter des obligations légales (élaboration du Plan de Déplacement Urbain - PDU, consultation sur les documents d'urbanisme...). Le conseil des acteurs économiques a de son côté pour fonction d'échanger pour mettre en place la stratégie économique le plus efficacement possible et de manière partagée par lesdits acteurs comme les chambres consulaires. Mais toutes ces consultations sont le plus souvent orientées vers ce qui se passe sur le territoire, et pas son organisation ni son aménagement, contrairement au dialogue citoyen.

Les règles du jeu ont été clairement définies dans une charte adoptée en 2010⁴ qui constitue le point de départ du dialogue citoyen dans sa forme actuelle. Le dépouillement de la base des consultations regroupées dans le «dialogue citoyen» couvre environ ces dix dernières années et représente plus d'une centaine d'occurrences.

LE «DIALOGUE CITOYEN»⁵ À NANTES

La méthodologie de cette recherche reposera sur une analyse des informations disponibles sur le site de Nantes Métropole concernant le dispositif, permettant à la fois de profiter de la transparence de la métropole, et de travailler sur de l'information ouverte et accessible. Le matériau disponible est conséquent, avec une douzaine de «dialogues» ouverts chaque année. La base compte 107 occurrences, dont 106 comportant des informations exploitables⁶. Ces dossiers couvrent surtout la période 2014 à 2021, soit la période d'exercice de Johanna Rolland qui avait fait de cette gestion associant les citoyens l'un de ses marqueurs de campagne électorale. Un classement thé-

¹ Jean-Marc Ayrault a été maire de Nantes de 1989 à 2012, date à laquelle il est devenu premier ministre du président François Hollande.

² https://www.nantes.fr/files/PDF/Publications/05-AVN/Dialogue-Citoyen/Avis_Dynamiqueident_Ile_de_Nantes.pdf; <https://www.iledenantes.com/participer/>

³ https://ec.europa.eu/france/news/20190927/nantes_capitale_europeenne_innovation_fr

⁴ <https://www.nantes.fr/files/PDF/Publications/05-AVN/Dialogue-Citoyen/charte-dialogue-citoyen-10.pdf>. Il est à noter que cette charte commence à dater puisqu'elle précède les lois réformant l'organisation administrative territoriale.

⁵ <https://metropole.nantes.fr/dialogue-citoyen> et <https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/> pour le détail des consultations.

⁶ NB: Certaines concertations ont été réalisées hors de l'estampille du «dialogue citoyen». Cette base ne prétend donc pas à l'exhaustivité, mais couvre l'essentiel des consultations.

matique a été effectué, collant au plus près du contenu technique de chaque « dialogue citoyen » (tableau 1). Ces opérations ont été classées en fonction de l'échelle géographique abordée (locale au sens de quartier, communale, pluri-communale et métropolitaine). Cette information a été complétée par le type d'espaces concernés (places, rues, centre-ville...).

Sur le contenu, ont été identifiées les idées directrices ou objectifs assignés au dialogue citoyen, déterminants pour l'orientation du résultat. Les participants ont ainsi un but opérationnel, et peuvent être aidés techniquement. Ont aussi été identifiés les participants (nombre, mode de recrutement). Ces informations sont classées en évitant les doubles comptages issus du caractère transversal de nombreux projets. Sur cette base et à des fins exploratoires, un traitement statistique descriptif permet une première approche centrée sur les thèmes et les échelles, les autres aspects du fichier venant en soutien ponctuel d'éléments de la réflexion.

La méthodologie du dialogue

La méthodologie nantaise est bien rodée, et a été formalisée dans un guide⁷ extrêmement précis adopté dans la foulée de la charte. Pour résumer très rapidement les 40 pages du document, le point de départ est constitué par une évaluation de l'opportunité et de la faisabilité de l'opération. Le thème est ensuite présenté publiquement : objet de la réflexion, problème posé, questions sur lesquelles les citoyens sont interpellés, cadre dans lequel ils doivent s'inscrire, avec un cahier des charges à respecter.

Vient ensuite un temps de réflexion structurée à travers des ateliers menés avec l'aide de professionnels qui produiront un avis et, selon les cas, des scénarii, des atlas ou autres documents de travail. Dans l'idéal défini par Nantes, les effectifs doivent se situer entre 8 et 25 personnes soit pour des questions de représentativité, soit pour des questions de gestion de groupe et de possibilité d'expression. La ville et la métropole s'emparent des conclusions des ateliers pour alimenter la réflexion des bureaux d'études, des services ou autres entités concernées. Les élus effectuent systématiquement un retour dans les mois qui suivent pour expliquer comment ils intègrent les réflexions des citoyens, et pour quelles raisons ils écartent certaines propositions. Dans certains cas de figure, les choses en restent là. Dans d'autres (rares), les personnes impliquées vont se voir offrir la possibilité d'être parties prenantes du projet et de continuer à suivre le dossier sur une longue période. C'est d'autant plus vrai que dans certains cas, la démarche traditionnelle est inversée. Le politique ne demande plus à la population de se positionner par rapport à un projet ou une idée de projet. Il lance un appel à idée, comme pour les lieux à réinventer, et c'est ce vivier de contributions qui va enclencher le processus. Cela peut aller, comme pour le réaménagement de la place Zola, jusqu'à un scénario choisi parmi trois construits par des ateliers citoyens. Dans d'autres (place de la Petite Hollande), les usagers doivent imaginer les usages nouveaux à intégrer comme base du projet.

A côté de cette méthodologie majoritaire existe un second type de consultation : la boîte à idées. Cette approche concerne souvent des sujets larges et se situant en amont de questions plus concrètes. L'exemple type est la consultation sur « la Loire et nous⁸ » déjà citée. Cette consultation, qui a été un succès puisque plus de 40 000 personnes y ont participé en ligne ou physiquement, avec plusieurs centaines de contributions de nature diverse, a permis de définir un certain nombre de lignes directrices sur le lien que la ville doit tisser avec son fleuve emblématique dans tous les domaines (environnement, économie, loisirs, etc.). Les ateliers ont alors une nature diffé-

rente, puisqu'ils deviennent prospectifs, et non plus opérationnels, avec des principes qui sont intégrés à des projets ultérieurs.

Les thématiques du dialogue citoyen

Les ateliers des dialogues citoyens donnent lieu à des échanges souvent denses reposant sur le vécu des participants dans l'espace concerné et la projection que les habitants s'en font. Ils peuvent ainsi se voir confier la mission « d'imaginer un quartier futur agréable, fonctionnel et adapté à la transformation écologique » dans le sud de la commune, de « réaliser un atlas sensible du paysage » décliné dans tous les quartiers, de « réfléchir à de nouveaux usages » pour un bâtiment commercial historique du centre et inoccupé, pour une place emblématique dans le quartier des armateurs ou encore le foncier d'une école primaire à réemployer... Les sujets sont très divers. Le regroupement en thématiques (tableau 1) représente une synthèse largement appauvrissante mais bien entendu nécessaire pour commencer à trier la masse d'information.

Tableau 1. Thèmes du « dialogue citoyen » nantais

Thème	Nombre de consultations	Proportion
Urbanisme – aménagement	49	46,67
Mobilité-transport	20	19,05
Social	13	12,38
Équipements culturels	4	3,81
Environnement	4	3,81
Technologies	4	3,81
Autres	11	10,48
	105	100,00
Sous-thèmes de « aménagement et urbanisme »	Nombre de consultations	Proportion
Projet urbain amont	11	22,45
Plan paysage	10	20,41
Places	9	18,37
Sites, bâtiments	7	14,29
Parcs	3	6,12
Réinventer des lieux	2	4,08
Divers	7	14,29
	49	100,00

Source : Nantes et Nantes Métropole – Calculs de l'auteur

Sans contestation aucune, la thématique qui ressort est celle de l'urbanisme et de l'aménagement local (entendu comme un périmètre infracommunal). Représentant 46,7% des consultations réalisées, cette domination statistique n'est pas une surprise. Elle touche en effet au cœur de l'espace quotidien, donc du vécu des populations. Les sujets sont très variés. Trois lignes directrices s'imposent tout de même : les projets urbains transversaux (souvent de quartiers⁹) avec 22,45 % de la thématique ; le plan paysage avec 20,41 % ; l'aménagement de places avec 18,37 %. Si le plan paysage est statistiquement gonflé par le fait qu'il s'agit d'une seule action déclinée dans l'ensemble des quartiers nantais, la part de projets urbains est très intéressante et significative. En effet, les échanges se situent en amont, parfois même dès le début des réflexions (appel à créativité pour des lieux inoccupés, production de scénarii pour la place Zola...). Ceci

⁷ https://www.cap-com.org/sites/default/files/field_file/02_Conduire_1demarche_les_etapes_2010.pdf

⁸ <https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/consultation/grand-debat-nantes-la-loire-et-nous-1/presentation/presentation>

⁹ Nous entendons par quartier un bassin de vie de proximité pour les habitants. Les 11 quartiers administratifs définis par la municipalité nantaise correspondent à des ensembles beaucoup plus larges, rassemblant des composantes qui n'entretiennent en réalité aucun lien.

témoigne d'un réel souci d'intégrer la parole des habitants, associations, commerçants et autres publics concernés, et de les associer sous une forme fréquente de boîte à idées, mais parfois aussi dans une logique de co-construction.

Le thème des mobilités et transports représente le second thème, avec 19,05 % des consultations. Le questionnement est à sens unique ou presque, puisque 80 % des consultations portent sur les circulations douces et les transports en commun. Le terme d'apaisement revient régulièrement, souvent conjugué avec celui de sécurité. Les autres questionnements sont statistiquement anecdotiques et concernent des cas particuliers comme le cheminement piéton en bord de Loire, ou encore... le caractère accidentogène d'un plan de circulation de quartier qui, pour le coup, n'a pas été optimal.

Le troisième thème fort est celui des questions sociales et sociétales, représentant 12,38 % des consultations, très éclaté quant à ses vastes sujets de préoccupation : sécurité la nuit, accueil de la petite enfance, vieillissement, accès aux stages de 3^e pour tous les collégiens, prise en compte, voire en charge, des populations fragiles en particulier la nuit, etc...

Une thématique originale est développée autour des espaces à réinventer. En effet, des dizaines de sites posent question à la ville et à la métropole, correspondant à des angles morts urbains, ou des lieux sous valorisés, voire laissés en déshérence. Les habitants sont donc invités à réfléchir en amont puisque ces réflexions font figure de boîte à idées devant guider les urbanistes.

L'échelle géographique des consultations

La grande majorité des consultations concerne l'échelon local, voire micro-local (62,2 % des cas) : quartier, îlot, carrefour, bâtiment. Le niveau métropolitain n'est cependant pas anecdotique puisqu'il représente 19,8 % des consultations. L'échelon communal représente 10,4 %, et les consultations sur des ensembles intermédiaires entre le quartier et la commune 6,6 % (tableau 2). Un tel résultat n'est pas surprenant et traduit deux dimensions des consultations. Tout d'abord, il est beaucoup plus aisé de mobiliser sur des aspects concrets et touchant au quotidien des populations. L'arbre planté dans sa rue parle plus qu'un discours général sur le microclimat urbain. Ensuite, les consultations générales impliquent un niveau technique sans doute plus complexe du fait des interactions multiples à l'œuvre dans le fonctionnement d'une métropole, et dépendant en partie de considérations stratégiques très larges (position dans l'espace français, européen, etc...). Ainsi, aborder la question du développement autour de la question de la créativité implique d'avoir en tête les modèles floridiens, que ce soit pour les adopter ou les rejeter, constituant une barrière à l'entrée que « l'expertise d'usage » ne saurait compenser.

Échelle	Nombre de consultations	Proportion
Locale	66	62,26
Communale	11	10,38
Pluri-communale	7	6,60
Métropole	21	19,81
Question globale	1	0,94
	106	100

Source : Nantes et Nantes Métropole – Calculs de l'auteur

Pour compréhensible qu'il soit, ce centrage scalaire soulève une réelle difficulté. En effet, ce qui se passe dans un quartier n'a pas toujours un effet circonscrit à ce périmètre. Réaménager une place, des sens de circulation ou autres éléments de ce type touche à des enjeux multiscales dont l'impact peut se faire ressentir au-delà des seules limites de la commune centrale. Ainsi, la piétonnisation croissante d'un périmètre central de plus en plus étendu ainsi que la fermeture aux automobiles sont certes appréciées par les riverains, mais génère des effets lourds en d'autres lieux. Ces logiques peuvent aussi développer des effets d'entre-soi, voire de « clubbisation » du quartier (Michel, 2017 ; 2020a) ou de gentrification (Ghaffari, 2020), qui iraient ainsi à l'opposé des objectifs recherchés dans d'autres domaines.

Forces, limites et biais des consultations

Il existe désormais une dynamique particulière que la métropole a su insuffler. Cependant, une lecture attentive des actions soulève de multiples interrogations.

En premier lieu, il convient de définir clairement le statut de ce dialogue. Nous ne sommes pas dans de la démocratie participative, mais dans une situation intermédiaire dans laquelle le pouvoir écoute, donne la parole, mais ensuite fait ses choix. En utilisant l'échelle de Arnstein pour évaluer la participation, ce dialogue se situe entre la non-participation et le pouvoir aux citoyens, pour reprendre la terminologie du chercheur, le plus souvent dans une phase de consultation avec un souci d'apaisement des relations sur ces dossiers. Mais clairement, pour cet outil, la métropole pas plus que la municipalité n'en sont rendues aux échelons supérieurs dans lesquels les citoyens disposent d'un réel pouvoir décisionnel susceptible de faire changer les choses par des négociations, votes, etc.

Cette situation intermédiaire correspond bien à ce que Fourniau appelle « la tradition consultative française » dans laquelle « la décision est prise par les élus au nom de l'intérêt général, tandis que la consultation des citoyens en aval de la décision ne porte ni sur les justifications des projets ni sur leur opportunité, mais seulement sur les conditions de leur réalisation » (Fourniau, 2021). L'existence de conseils de quartiers et de conseils citoyens ne change pas fondamentalement les choses puisque là encore ces instances n'ont pas de pouvoir décisionnel¹⁰.

Ce dialogue ainsi défini, se pose la classique question du « qui ? ». Dans beaucoup de cas de figure, nous sommes dans une « délégation de jugement » portée par « l'honnête homme » qui rend un avis au nom de l'intérêt général (Fourniau, 2021). La question qualitative posée est réglée de manière différente selon les ateliers (tirage au sort parmi des candidatures, constitution d'un panel, sélection...) et percuté de plein fouet le nombre de participants. Si certaines opérations à forte communication mobilisent très largement, d'autres peinent. Le seuil minimal de 8 personnes pose un vrai problème de légitimité quant à la portée collective des productions réalisées, ceci d'autant plus que le principe de « délégation du jugement » est lui-même contestable. A quel moment a eu lieu cette délégation, et de la part de qui ? Qui décide d'investir un groupuscule de cette délégation ?

Le danger est multiple. C'est naturellement celui du développement d'un entre-soi déjà évoqué et déjà observé dans quelques quartiers spécifiques. C'est aussi le risque de déboucher sur une transformation fondamentale des consultations en outils permettant finalement de renforcer les pouvoirs et systèmes en place en donnant une illusion de pouvoir à ceux que Jouve appelle les dominés (2005)¹¹.

¹⁰ LOI n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine

¹¹ Jouve a travaillé en priorité sur la question des communautés et minorités au sens nord-américain, mais certaines de ces conclusions sont transposables quant aux questions posées sur les logiques et intentions du système.

Au-delà de ces limites, ce dialogue citoyen a le mérite de permettre une autre forme de prise de décision. Mais survient la question idéologique. Effectivement, dans ce type d'opération, le sujet est de savoir qui pose la question, et quelles sont les questions qui ne sont pas posées.

INTERROGATIONS SUR CE QUE RACONTENT QUESTIONS ET SILENCES DES CONSULTATIONS

Les sujets abordés sont très logiquement en rapport avec la philosophie politique et de l'action de l'équipe municipale et métropolitaine. Les dernières élections municipales de 2020, bien que s'étant déroulées dans un climat très contraint du fait de la COVID 19 (69% d'abstention à Nantes), n'ont pas donné lieu à un grand suspense. L'équipe est bien en place puisque le Parti Socialiste et ses nombreux alliés président aux destinées de la ville depuis 1989, impliquant une cohérence de long terme de la ligne suivie. Johanna Rolland l'a emporté sans coup férir avec 31,3% des voix au premier tour, loin devant son opposante de droite (19,9%), et 59,6% au second.

Idéologie et thématiques

Le cadrage est présent dès les règles du jeu énoncées par Nantes et Nantes Métropole dans sa charte: les objectifs liés au collectif, aux solidarités, à la mixité, au partage, sont mises en exergue. La question écologique est naturellement omniprésente, que ce soit à travers le respect de l'environnement et des écosystèmes, et la lutte contre le réchauffement climatique. Le but est de développer la qualité de vie des habitants dans le respect de la ligne politique ayant remporté les élections. Les thématiques dominantes et la manière de poser les questions sont donc dans la droite ligne d'une philosophie politique et précise donc les choses: la co-construction, lorsqu'elle a lieu, correspond plus exactement à la mise en musique concrète de la politique choisie par les électeurs. Le politique conserve la main puisque in fine il choisit parmi les propositions celles qui vont être retenues et réalisées. Dans de telles conditions, la participation peut vite devenir sujette à caution si ne seront retenues que les propositions politiquement acceptables. Que peuvent devenir des lignes conceptuelles de la ville refusant la logique de métropolisation et proposant donc un alter-modèle? (Mehtali et Rivière, 2021). L'analyse critique de Jouve prend là toute sa dimension.

L'absence remarquable de l'économie et de la culture

La thématique économique est absente du dialogue citoyen. L'item «économie et emploi» de la classification de la métropole ne représente en tout et pour tout qu'une occurrence sur 106 opérations consultables. Cette occurrence est bien particulière puisqu'elle concerne la ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) du Bas-Chantenay dans laquelle se développeront des espaces de bureau, justifiant cette catégorisation. Mais dans les faits, les participants ne sont pas interrogés sur ce sujet, mais sur les usages de manière générale. Nous sommes donc en réalité sur un thème d'urbanisme. Cette absence est d'autant plus étonnante que l'outil du dialogue citoyen, communal au départ, est devenu métropolitain à la suite de la loi de 2015 qui les a instaurées. Cette loi instaure la compétence «en matière de développement et d'aménagement économique, social et culturel: création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire; actions de développement économique; construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, socioculturels, socio-éducatifs et sportifs d'intérêt métropolitain.»¹². Le dialogue est donc tout à fait habilité à s'emparer de ces sujets, ceci d'autant plus que les stratégies interfèrent logiquement avec des dimensions locales et quotidiennes des habitants.

¹² <https://www.gouvernement.fr/action/les-metropoles>

La culture est elle aussi absente, ce qui est peut-être encore plus surprenant étant donné les axes politiques développés par la métropole, qui a mis en place un quartier de la Création représentant un phare désormais incontournable du modèle nantais. Les événements et manifestations emblématiques se sont multipliés: parc des chantiers avec les Machines de l'île et l'Eléphant, Folle Journée, Royal de Luxe, Voyage à Nantes, Scopitone. Se rajoutent des actions structurelles avec la mise en place d'équipements dédiés à la musique (Stereolux) ou encore à l'accueil d'activités culturelles (karting) (Sagot-Duvaurox, 2010; 2016; Molho & Morteau, 2016). Il existe donc un sujet qui n'est pas abordé et qui est pourtant central, tant dans la vie des quartiers à forts contenus culturels que dans ceux qui sont à l'écart du processus.

Le modèle économique de la métropole en question(s)

Par-delà ces silences, la question essentielle est celle du modèle suivi par la métropole, correspondant bien à la recherche d'un «avantage métropolitain» (Halbert, 2010) et résumé de manière critique par le terme de CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence) (Bouba-Olga & Grossetti, 2018) dont il faudrait apprendre selon eux à se passer. L'action tant de Nantes que de la métropole est complètement ancrée dans une logique métropolitaine classique misant sur l'innovation, l'attractivité, la compétition et la compétitivité territoriale.

Dès le début, Nantes qui a opté en permanence pour une reconversion par la technologie depuis le technopôle d'Atlantopole en 1987, jusqu'aux pôles de compétitivité en 2005 et les nouvelles stratégies de la dernière mandature (label French Tech par exemple...). Le principe de base a consisté à rechercher dans les compétences locales et héritées des cycles de la navale, l'aéronautique et l'agroalimentaire un socle au développement de nouvelles activités de pointe (Fache, 2012; Baudelle & Fache, 2015). La métropole s'est inscrite dans une logique de marketing territorial œuvrant à la fois à la communication à propos des atouts nantais, mais aussi à l'accueil concret des entreprises.

Cette politique a produit des résultats conséquents. Ainsi, le pôle de compétitivité EMC2 (Ensemble Métallique et Composite Complexe), soutenu par de nombreux partenaires aujourd'hui dont le ministère, la région, la métropole, s'est matériellement concrétisé par la mise en place de plateformes techniques de recherche collaboratives entre entreprises et partenaires publics au premier rang desquels des écoles d'ingénieurs et l'université de Nantes. L'Institut de Recherche Technologique Jules Verne, a constitué progressivement le cœur d'une grappe d'activités avec de la recherche du groupe EADS, devenu Airbus Group, puis Airbus, et des entreprises de sous-traitance aéronautique et de matériaux composites. In fine, le potentiel innovant s'est renforcé, et le rayonnement métropolitain régional et national avec (Demazière C. *et al.* 2015).

Dans le même temps, Nantes s'est orientée vers une mutation urbaine par la culture, optant pour une stratégie implicite ou explicite d'investissement dans la «classe créative» au sens flordien. Cette stratégie s'est accompagnée d'une communication autour d'une réelle ou fantasmée qualité de vie nantaise, et un vœu, la réalisation d'un quartier dédié à un cluster culturel développant tant les arts que l'économie créative. C'est le Quartier de la Création, dont l'idée a progressivement émergé dans les années 2000 a propulsé Nantes dans une cour internationale, et en même temps une course, pour produire et attirer des talents selon un modèle désormais bien connu (Morteau 2016; Vivant 2009). En parallèle à ce quartier culturel «in» s'en est développé un autre revendiquant le «off», le quartier des Olivettes (Michel, 2020b), intéressant dans ce qu'il révèle de la capacité à sécréter un milieu culturel endogène par-delà les périmètres, labels et communications institutionnels.

Dans tous les cas de figure, la métropole a une stratégie claire et assumée de développement économique ancré dans les modèles libéraux les plus classiques, même si les discours et certaines actions tentent d'en tempérer les excès. Dès lors, pourquoi ne pas en parler ? Les habitants n'auraient-ils rien à dire sur un tel sujet ?

CONTRADICTIONS ET HYPOTHÈSES

Les zones d'ombre du système de dialogue citoyen interrogent l'observateur. Trois hypothèses peuvent prétendre expliquer le pourquoi de cette absence.

La première touche à la technicité des sujets concernés. En effet, la mise en place et la gestion tant des enjeux que des aspects plus matériels des divers dispositifs soutenus par la métropole nécessite un fond en termes de compétences qu'il est difficile d'apporter à n'importe quel citoyen de bonne volonté. Comme le note Blondiaux (2007), l'idée du citoyen lambda qui peut se positionner après un débat éclairant relève largement de la fiction. Travailler sur un cluster, un pôle de compétitivité, l'implantation d'une entreprise technologique ou autre obéit à des règles et subit des contraintes dont il est impossible de s'abstraire. De plus, le travail concerne des acteurs privés qui restent libres de leurs mouvements et de leurs choix. Agir sur l'espace public est une chose, puisque le politique a la main. Agir sur le monde de l'entreprise en est une autre. Sur ces questions, les orientations générales de la métropole sont décisives dans ce qu'elles impliquent. Décisives, mais non débattues réellement lors de campagnes électorales comme nous l'avons observé en 2020, puisque, nous l'avons déjà dit, la dimension municipale a tout occulté.

Cet argument trouve cependant sa limite. En effet, les questions d'urbanisme ont elles aussi leur haut degré de technicité, donc elles sont a priori aussi complexes à travailler avec les citoyens. Le discours sur l'expertise du quotidien de chaque citoyen, ou d'usage, ne semble alors pas soulever de problèmes insurmontables par rapport à la compétence des experts. De fait, il ne représente pas un obstacle dans le sens où l'on ne demande pas aux citoyens d'être des architectes-urbanistes, mais de réfléchir aux principes devant être intégrés à la réflexion des professionnels et des politiques. Il serait donc a priori tout autant possible de faire réfléchir les populations aux principes du modèle économique et social sous-tendant l'action publique. Cette dimension est essentielle pour la suite.

La deuxième hypothèse est le caractère potentiellement clivant de certaines actions. En effet, l'action économique et culturelle passe à la fois par la mise en place concrète de zones d'accueil des entreprises, et des choix urbanistiques qui ne sont pas toujours partagés à un niveau local. En termes d'activités, il serait aisé de prendre le cas caricatural des usines SEVESO dont il est impossible de se passer étant donné que ce sont des industries de base, mais dont personne ne veut. Mais le problème peut aussi concerner les activités innovantes comme les biotechnologies dont le risque bactériologique réel ou supposé effraye.

Mais, à notre sens, la troisième hypothèse est certainement la plus importante. Le problème clé de toutes ces thématiques est qu'elles ne vont pas du tout ensemble et sont profondément contradictoires. Prenons un exemple concret : la circulation automobile. La stratégie métropolitaine de réduction de la circulation automobile et de sa place dans la cité s'est traduite par une piétonnisation croissante (qui devrait encore se renforcer d'après le programme 2020 de la maire élue), un développement fort des transports en commun (tramway, busway, chronobus...) et des voies cyclables (avec comme vecteur du développement du vélo les Bicloo, système de vélos communs sur le modèle du précurseur Vélib de Paris). Nombre d'ateliers de

dialogue citoyen ont fleuri sur la recherche de circulation « apaisée », de renforcement du vélo, etc. Cette action volontariste a donné des résultats puisque la part modale de la voiture a diminué, passant de 49 % en 2002 à 43 % en 2015, et de 13 à 12 % pour les véhicules avec passager¹³. Pourtant, davantage de véhicules individuels circulent quotidiennement dans Nantes. En 2002, environ 1,13 millions de déplacements étaient effectués en voiture avec ou sans passager, chiffre qui est passé à 1,3 millions en 2015. Combinée à la diminution de la voirie qui lui est consacrée, cette évolution génère des bouchons conséquents. Le problème provient d'un fait simple. Accompagnant la croissance économique, la métropole nantaise connaît une croissance démographique située aux alentours de 1 % par an depuis plus de 20 ans. La part modale s'applique donc à une quantité de population en suffisante augmentation pour annihiler les résultats pourtant significatifs en valeur relative.

Les conséquences sont fortes puisque les transports en commun lourds (tram, busway) sont aujourd'hui complètement saturés en heure de pointe, ayant épuisé les perspectives d'évolution de leurs capacités. Les gains en termes de transports en commun n'ont donc pas servi à améliorer la situation mais à donner des marges de manœuvre au modèle d'accumulation métropolitain qui les a engouties. Ceci signifie donc que la métropole va devoir gérer les mêmes problèmes de croissance en étant désormais privée de ses meilleures armes. Nous touchons donc du doigt très concrètement le choc qui existe entre une volonté sociale et écologique, et un modèle de développement territorial.

Plus généralement, la recherche permanente de croissance et de rayonnement, la « CAME », génère un modèle d'accumulation métropolitaine bien connu, avec ses effets pervers : phénomènes d'exclusion, de ségrégation renforcée, pression environnementale. La question de la gentrification ne correspond pas à autre chose que cette volonté contradictoire.

Dès lors, un problème profond se pose en termes de dialogue citoyen. En effet, interroger les populations sur deux modèles contradictoires amènerait à plusieurs options.

La première donnerait un résultat conforme à la situation actuelle, avec des ateliers produisant ou tentant de la faire la ville qualitative, environnementale et sociale, pendant que d'autres produiraient des actions remettant en cause, voire ruinant, les dimensions qualitatives recherchées par les premiers. La seconde donnerait un résultat cohérent, avec des choix qui soit s'aligneraient sur la ville qualitative et remettraient en cause les processus cumulatifs métropolitains, soit s'aligneraient sur le processus de métropolisation et réaliseraient le qualitatif que ce modèle permettrait de faire. Dans tous les cas de figure, le politique serait en porte à faux et les outils du dialogue pourraient devenir bien plus qu'une simple discussion policée pour améliorer la situation existante. Il deviendrait le révélateur du caractère techniquement et philosophiquement intenable du fonctionnement de la métropole nantaise en particulier, et des grandes villes en général, générant des oppositions de modèles insolubles par une improbable synthèse politique.

CONCLUSION

Les angles morts du dialogue citoyen nantais ouvrent des perspectives de recherches nouvelles. Loin d'être aléatoires, ils sont des révélateurs de problèmes de logique interne du fonctionnement tant du système métropolitain local que de nos sociétés dont le rapport au territoire est l'une des expressions les plus concrètes. Les hypothèses abordées par cet article exploratoire sont dérangementes par rapport aux discours qui affirment pouvoir toujours combiner deux

¹³ Données PDU 2018 : <https://metropole.nantes.fr/files/pdf/deplacement/nm-pdu.pdf>

logiques contraires. Notre manière d'aménager repose donc sur des ambiguïtés, voire des contradictions entre le territoire rêvé et les implications nos désirs de croissance.

Le choix du silence sur certains sujets ôte finalement du débat concret le sujet central du modèle économique moteur de la métropole pour se concentrer dans le meilleur des cas sur certains de ses effets, et sinon sur des questions de micro-détail qui ne changeront pas la face du modèle nantais. Or faire des ateliers sur la circulation dans une rue ne remet pas en cause l'accumulation qui croît sans cesse le volume brut à traiter du fait du dynamisme nantais. Travailler au verdissement de la cité et à la préservation de certains sites n'interroge pas la consommation de terres agricoles et la pression mise sur l'environnement urbain. Réfléchir à l'amélioration qualitative de l'espace public en de multiples lieux ne se préoccupe pas du renforcement éventuel du processus de gentrification.

Dès lors, l'outil du dialogue citoyen doit être conçu comme une étape vers quelque chose de différent permettant d'intégrer réellement toutes les thématiques métropolitaines à l'échange. Ce n'est pas une question de démagogie, mais surtout un enjeu vital dans le contexte de crise environnementale planétaire. En effet, une telle évolution permettrait de confronter clairement chaque citoyen au modèle qui est le sien actuellement, et à celui qu'implique son désir de ville sociale et environnementale découlant de ses choix politiques lors de chaque élection municipale depuis maintenant plus de 30 ans. Le choc des thématiques imposera une clarification des choix territoriaux, et sans doute davantage.

RÉFÉRENCES

Allegretti, G., Uttaro, A. & Cellamare, C. (2010). La démocratie participative à Rome : un horizon inachevé. In Bacqué, M.-H. & Sintomer, Y. (Eds.), *La démocratie participative inachevée*. Gap : Éditions Yves Michel : 157-172

Arnstein, S.R. (1969). A ladder of citizen participation. *Journal of the American Institute of Planners*, 35 (4) : 216-224. Consulté le 12/10/2021. <http://dx.doi.org/10.1080/01944366908977225>

Baudelle, G. & Fache, J. (Eds.) (2015). *Les mutations du système productif français*. Rennes : PUR. <https://doi.org/10.3917/pur.baude.2015.01>

Blondiaux, L. (2007). La démocratie participative, sous conditions et malgré tout, un plaidoyer paradoxal en faveur de l'innovation démocratique. *La Découverte | « Mouvements »*, 2 (50) : 118-129. Consulté le 28/09/2022 <https://doi.org/10.3917/mouv.050.0118>

Blondiaux, L. & Manin, B. (Eds.) (2021). *Le tournant délibératif de la démocratie*. Paris : Les Presses de SciencesPo. <https://doi.org/10.3917/scpo.blond.2021.01>

Bouba-Olga, O. & Grossetti, M. (2018). La mythologie CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence) : comment s'en désintoxiquer ? En ligne : <https://hal.science/hal-01724699v2/document>

Busquet, G., Carriou, C., Flamand, A. & Nez, H. (2010). La démocratie participative à Paris sous le premier mandat de Bertrand Delanoë (2001-2008) : une « nouvelle ère démocratique » ? In Bacqué, M.-H. & Sintomer, Y. (Eds.), *La démocratie participative inachevée*. Gap : Éditions Yves Michel : 137-155.

Charmes, E. (2011). *La ville émietlée, essai sur la clubbisation de la vie urbaine*. Paris : PUF. <https://doi.org/10.3917/puf.catal.2011.01>

Cuny, C. (2010). La participation des habitants dans le cadre de la rénovation des grands ensembles de Marzhan (Berlin-Est) au début des années 90 : un exemple de transplantation. In Bacqué, M.-H. &

Sintomer, Y. (Eds.), *La démocratie participative inachevée*. Gap : Éditions Yves Michel : 173-189

Demazière, C., Fache, J., Houiller-Guibert, C.-E., Linossier, R. & Besson, R. (2015). Dispositifs publics d'innovation à Grenoble, Nantes et Rennes – Entre mise en réseau et projets d'aménagement. In Campagnac-Ascher, E. (Ed.), *Économie de la connaissance, une dynamique métropolitaine*. Paris : Éditions du Moniteur.

Devisme, L. (Ed) (2009). *Nantes, petite et grande fabrique urbaine*. Paris : Éditions Parenthèses.

Fache, J. (2012). La métropole nantaise est-elle résiliente ? In Hamdouch, A., Depret, M.-H & Tanguy, C. (Eds.), *Mondialisation et résilience des territoires*. Presses Universitaires du Québec : 41-58. <https://doi.org/10.2307/j.ctv18pgsv6.9>

Fourniau, J.-M. (2021). Consultation, délibération et contestation : trois figures du débat comme procédure de légitimation. In Blondiaux, L. & Manin, B. (Eds.), *Le tournant délibératif de la démocratie*. Paris : SciencesPo Les Presses , 279-308. <https://doi.org/10.3917/scpo.blond.2021.01.0279>

Ghaffari, L. (2020). *Pour une gentrification socialement acceptable – Le cas d'Hochelega-Maisonneuve à Montréal et Madeleine-Champ-de-Mars à Nantes*. Thèse de Doctorat, UQAM/ Université de Tours, décembre. <https://crises.uqam.ca/cahiers/pour-une-gentrification-socialement-acceptable-le-cas-dhochelega-maisonneuve-a-montreal-et-madeleine-champ-de-mars-a-nantes/>

Gourgues, G. (2013). *Les politiques de démocratie participative*. Grenoble : PUG. <https://doi.org/10.3917/pro.338.0092>

Halbert, L. (2010). L'avantage métropolitain. Paris : PUF. <https://doi.org/10.3917/puf.cheri.2010.02>

Jouve, B. (2005). La démocratie en métropoles : gouvernance, participation et citoyenneté. *Revue Française de Sciences Politiques*, 28(2) : 317-337. <https://doi.org/10.3917/rfsp.552.0317>

Kerouanton, J.-L. (2021). L'île de Nantes. « Parce que le passé est aussi incertain que l'avenir », entretien avec J.-L. Charles, A. Chemetoff, J. Osty & L. Théry. *Revue* 303, 165 : 62-73.

Mehtali, L. & Rivière, J. (2021). Contester la métropolisation dans les urnes : retour sur la campagne de la liste « Nantes en Commun-e-s » au scrutin municipal de 2020. *Métropoles* [En ligne]. Mis en ligne le 11 octobre 2021, consulté le 18 octobre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/metropoles/7814>; <https://doi.org/10.4000/metropoles.7814>

Michel, B. (2017). *Les quartiers créatifs : une dynamique de club. Analyse croisée des quartiers des Olivettes (Nantes), du Panier (Marseille) et Berriat (Grenoble)*. Thèse de Doctorat, Université d'Angers. <https://theses.hal.science/tel-01720500>

Michel, B. (2020a). Les dessous de la ville créative à Nantes : les quartiers de la création *in et off*. In F. Madoré *et al.*, *Atlas Social de la métropole nantaise* [En ligne], eISSN : 2779-5772, mis à jour le : 10/04/2020, URL : <https://asmn.univ-nantes.fr/index.php?id=413>

Michel, B. (2020b). Pour une ville culturelle et touristique : retour sur une stratégie nantaise. In F. Madoré *et al.*, *Atlas Social de la métropole nantaise* [En ligne], eISSN : 2779-5772, mis à jour le : 09/06/2020, URL : <https://asmn.univ-nantes.fr/index.php?id=450>

Molho, J. & Morteau, H. (2016). Du cluster culturel à la scène ? Glissements sémantiques dans le cas nantais. *L'Observatoire*, 47 (1) : 57-61. Consulté le 22/10/2021. <https://doi.org/10.3917/lobs.047.0057>

Morteau, H. (2016). *Dynamiques des clusters culturels métropolitains, une perspective évolutionniste : analyse comparée de Québec (Quartier St Roch), Barcelone (22@) et Nantes (Quartier de la Création)*. Thèse de Doctorat, Université d'Angers. <https://hal.univ-rennes2.fr/UR2-HB-T/tel-01397012v1>

Nez, H. & Talpin, J. (2010). Démocratie participative et communisme municipal en banlieue rouge. In Bacqué M.-H. & Sintomer Y. (Eds.), *La démocratie participative inachevée*. Gap: Éditions Yves Michel: 209-227.

Sagot-Duvauroux, D. (2010). La scène artistique nantaise, levier de son développement économique. In Collectif, *Nantes, la Belle Éveillée, le pari de la culture*. Toulouse: Les éditions de l'attribut, 95-107. <https://shs.hal.science/halshs-00456982>

Sagot-Duvauroux, D. (2016). Du cluster à la scène: l'encastrement des activités artistiques dans le territoire. *L'Observatoire*, 47 (1): 9-13. Consulté le 22/10/2021. <https://doi.org/10.3917/lobs.047.0009>

Toura, V. (2019). De la décroissance urbaine aux processus d'aménagement participatifs. Étude de deux projets de renouvellement urbain en France: l'Île-de-Nantes et les Docks-de-Seine à Saint-Ouen. *Doctorales ASRDLF*, Février 2019, Grenoble, France. Hal-02190092: <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02190092/document>

Vivant, E. (2009). *Qu'est-ce que la ville créative ?*. Paris: PUF. <https://doi.org/10.3917/puf.bouti.2009.01>